

Médecin remplaçant thésé Médecin installé Médecin salarié de centre de santé

N° adeli : N°RPPS (obligatoire)

Nom & prénom :

Adresse :

CP : Ville

Téléphone : Portable

Email :

Souhaite m'inscrire à : *(plusieurs choix possibles)*

4 SÉMINAIRES OBLIGATOIRES

2018	Titre du programme	Jour 1	Jour 2
<input type="checkbox"/>	Connaître et pratiquer l'évaluation gériatrique et gérontologique	jeudi 29 mars 2018	vendredi 30 mars 2018
<input type="checkbox"/>	Approfondissement des connaissances et de l'implication des médecins dans la coordination des soins aux personnes âgées en EHPAD	jeudi 26 avril 2018	vendredi 27 avril 2018
2019			
<input type="checkbox"/>	Repérage de la fragilité de la personne âgée	jeudi 28 mars 2019	vendredi 29 mars 2019
<input type="checkbox"/>	Détérioration mentale de la personne âgée : de la plainte mnésique à la démence	jeudi 25 avril 2019	vendredi 26 avril 2019

2 SÉMINAIRES OPTIONNELS

à choisir parmi les suivants

2018	Titre du programme	Jour 1	Jour 2
<input type="checkbox"/>	Prévention de la chute et maintien de l'autonomie de la personne âgée	jeudi 28 juin 2018	vendredi 29 juin 2018
<input type="checkbox"/>	Soigner à domicile les patients en fin de vie	jeudi 27 septembre 2018	vendredi 28 septembre 2018
<input type="checkbox"/>	Gérer la polymédication et prévenir la iatrogénie médicamenteuse chez la personne âgée	jeudi 18 octobre 2018	vendredi 19 octobre 2018
<input type="checkbox"/>	Dénutrition du sujet âgé : comprendre et mieux dépister pour prévenir et prendre en charge	jeudi 29 novembre 2018	vendredi 30 novembre 2018
2019			
<input type="checkbox"/>	Manager une équipe en EHPAD ou à domicile	jeudi 27 juin 2019	vendredi 28 juin 2019
<input type="checkbox"/>	Comportement de la personne âgée démente et souffrance des aidants	jeudi 26 septembre 2019	vendredi 27 septembre 2019
<input type="checkbox"/>	Le dossier médical en EHPAD	jeudi 14 novembre 2019	vendredi 15 novembre 2019
<input type="checkbox"/>	Éclairage éthique dans la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer	jeudi 12 décembre 2019	vendredi 13 décembre 2019

(*) : Ces programmes de DPC sont indemnisés dans la limite du plafond alloué par l'ANDPC (21 h de formation en 2017).

Conditions d'inscription à un programme de DPC

Je suis médecin remplaçant thésé ou médecin installé ou médecin salarié de centre de santé, je joins :

• Un chèque de caution de 250 € à l'ordre de MG FORM (par programme)

Vous êtes médecin salarié hors centre de santé ?

Nos programmes de DPC peuvent faire l'objet d'un financement par votre employeur